

Transition, juillet 2013

Assemblée Générale FFC
DOURDAN Juin 2013

Rapport moral 2013

du président **Jo LE LAMER**

La « feuille de route » de la nouvelle équipe fédérale a été tracée l'an dernier à Gravelines par l'adoption quasi unanime d'une motion d'orientation, rappelant tout d'abord notre engagement ferme :

« Le Mouvement crématorien, délégué, ressource, bénévole et citoyen, agit pour la liberté, la dignité, la laïcité du choix des obituaires par crémation, dans un esprit de tolérance et de respect, par le dialogue et la solidarité ».

Alors, un an après, où en sommes-nous ?

Notre action externe

Nous ne sommes pas assez connus du grand public, ni des médias nationaux... qui nous ignorent souvent et notre avis est peu sollicité... alors que nous représentons bien une catégorie de citoyens, ceux confrontés à la mort et au deuil, donc au « Marché de la mort ».

Ce constat, récurrent pour nous, ne mène pas de nous interpeller tous. D'ailleurs, une question écrite posée l'an dernier, ainsi que deux autres posées cette année par des AC, portent sur cette préoccupation.

Pourtant, nous ne restons pas inactifs : communiqués de presse réguliers, site Internet révisé, entretiens... et très bien consulté, revue fédérale bien conçue et relisée, inférence... mais pas assez diffusée à l'extérieur, interviews, entretiens d'experts comme cette semaine sur France Culture, à l'invitation de La Libre Pensée...

Mais face à l'offensive médiatique et, des adversaires de la crémation, et sur laquelle je suis revenu dans quelques instantés, je crois qu'il nous faut passer à un autre niveau de communication pour gagner en notoriété. Pour cela, il va falloir que nous y mettions les moyens :

- financiers, tout d'abord : les associations ? Oui, si nous craignons non-accès, si nous mettons tous, la FFC et les Associations fédérées, « la main à la poche » ;
- logistiques, c'est-à-dire conseils et accompagnement professionnel (à moins que nous trouvions dans nos rangs des compétences dans ce domaine), pour structurer notre stratégie et notre plan de communication, décliner celui-ci et le mettre en œuvre ;
- C'est tout notre Mouvement qui est interpellé ! Je crois que l'offensive médiatique, très bien orchestrée, de la Toussaint 2012 doit nous servir d'électrochoc.

Offensive antiercémentation

Rappelons-vous : plusieurs livres sur la crémation sortis en octobre. Parmi ceux-ci, celui de M. Damien LE GUAY, « La mort en cendres », dont il a su faire une large et habile promotion, par des articles, tribunes et autres points de vue, publiés dans divers quotidiens et hebdomadaires au moment de la Toussaint. Dans tous les cas, ce sont des arguments d'autocrémation, partagés par d'autres, relayés notamment au Comité National d'Éthique du Pandéisme. Les « violences » de la crémation sont sources de remises. Ainsi, un sociologue, pourtant intervenu dans notre revue TRANSITION, suite à son intéressante étude sur le comportement des Français face à la mort, n'a pas hésité, en octobre dernier, lors d'un colloque du SPIREP (Syndicat Intercommunal du Pandéisme en Région Parisienne), à parler de la crémation comme « d'un acte violent », des salles de cérémonies des crématoriums comme des « lieux indignes », de la dépendance des cendres comme « parasitisme »...

Violence de la crémation ! Damien LE GUAY en identifie même quatre types : celle faite au corps du défunt, celle faite aux familles, celle de destruction immédiate d'un corps, enfin la violence symbolique.

Il parle aussi de « *parcours symbolique* », de « *schizisme de l'individue* », de « *mort répétée* », sans corps et sans religion à qui se référer ».



Ah ! il a fait fort ce philosophe, journaliste à Famille Chrétienne, critique littéraire au Figaro Magazine ! Pourquoi tant d'intolérance, voire de mépris, vis-à-vis de ceux qui choisissent la crémation ? Ces personnes mènent un combat idéologique, un combat d'écriture gauchiste, car elles préparent le retour aux funérailles d'autan, à la prémanité du Droit oral et de la famille sur le Droit écrit, c'est-à-dire la négation du respect de la volonté du défunt et de la liberté de choix de l'individu ! C'est tout simplement la remise en cause de la loi, fondamentale pour nous, du 15 novembre 1967, accordant à tout citoyen la liberté de son mode de funérailles et de son mode de sépulture !

Où, nous devons rester très fermes, face à ces tentatives de remise en cause des fondements mêmes des valeurs et des principes de notre Mouvement :

Liberté de choix, Respect des volontés... et Laïcité !

...sans oublier l'Éthique qui doit conduire notre action !

Mais ne diriez-vous, que pouvons-nous faire, vous et nous, face à ce déferlement médiatique antiercémentation ?

Demandez un droit de réponse ? Oui, nous l'avons essayé. Mais passé la minuscule, un refus poli nous a été plusieurs fois opposé, car nous approchions de Noël, des fêtes de fin d'année. Parler de la mort, ce n'était plus un sujet porteur... Il faut donc savoir « occuper le terrain » dans le créneau de temps de la Toussaint !

TRANSITION N°75 JUILLET 2013

9